



AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT
Nancy Grands Territoires

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021



alec

AGENCE LOCALE DE
L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT
Nancy Grands Territoires



BIENVENUE

100 LANCE AU 1000000
1000000 à 1000000
03 83 25 47
1000000 à 1000000



Édito

Les derniers rapports du GIEC et les tensions géopolitiques actuelles, qui accentuent l'augmentation des prix de l'énergie et donc la facture énergétique des acteurs du territoire, justifient à eux seuls l'existence de l'ALEC Nancy Grands Territoires comme structure facilitatrice de la transition énergétique du territoire. Ses objectifs : contribuer à diminuer nos consommations d'énergie, appuyer le développement des moyens de production d'énergie locaux et adapter nos cadres de vie aux changements climatiques.

Une nouvelle fois, l'ALEC aura connu en 2021 une augmentation du nombre de sollicitations et de demandes d'accompagnement (près de 5000!). Je salue le travail accompli par l'équipe des conseillères et conseillers de l'ALEC, qui a manifesté une belle solidarité et un réel engagement à assurer ses missions avec réactivité, qualité et efficacité à la hauteur des ambitions que nous poursuivons pour ce service public. Cependant cette pression n'est pas tenable dans la durée et nous devons assurément renforcer les moyens attribués à l'ALEC dans les années à venir, afin de maintenir la qualité de service apportée et poursuivre le développement des partenariats nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés.

Le changement de gouvernance de 2021 a donné l'opportunité aux administrateurs de travailler avec l'équipe salariée sur une nouvelle feuille de route stratégique de l'ALEC des cinq prochaines années. Je souhaite les remercier, ainsi que nos partenaires, qui, par leur soutien constant et renouvelé, confirment et renforcent la pertinence de l'ALEC au service de la décarbonation de notre territoire.



Laurence WIESER

Présidente de l'ALEC Nancy Grands Territoires,
Conseillère à la Métropole du Grand Nancy

ALEC Nancy Grands territoires RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021



Sommaire

L'ALEC Nancy Grands Territoires	04 et 05
L'Espace Conseil FRANCE RÉNOV' (ECF):	
> ACCOMPAGNER LES PARTICULIERS :	
Présentation et chiffres clés	06 et 07
Les animations phares du dispositif ECF	08
Les faits marquants	09
> ACCOMPAGNER LES COPROPRIÉTÉS :	
Présentation, chiffres clés et faits marquants	10
> ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS :	
Présentation et chiffres clés	11
L'animation phare à destination des professionnels	12
Les faits marquants	13
Le Conseil en Énergie Partagé (CEP) :	
> ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS :	
Présentation et chiffres clés	14 et 15
Les faits marquants	16
Les animations phares du dispositif CEP	17
La vie de l'association	18
Rapport financier 2021	19

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat – Nancy Grands Territoires

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat – Nancy Grands Territoires est une structure territoriale qui fait la promotion des économies d'énergie, du développement des énergies locales et de la transition énergétique. Elle a été fondée en 2007 sous l'impulsion de la Métropole du Grand Nancy et du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de Nancy-Champenoux, en partenariat avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME).

L'ALEC sensibilise, informe et accompagne les particuliers, collectivités, entreprises, professionnels du bâtiment et de la transaction immobilière de manière indépendante et objective. Ses actions couvrent les territoires de la Métropole du Grand Nancy (266 000 habitants) et des Communautés de Communes des Pays du Sel et du Vermois (28 000 habitants) et de Seille et Grand Couronné (18 300 habitants).

Les membres actifs sont répartis en 4 collèges :

- 1 **les collectivités territoriales** : la Métropole du Grand Nancy, la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois, la Communauté de Communes Seille et Grand Couronné, les communes de Pulnoy, Heillecourt, Laneuveville-devant-Nancy, Seichamps, Saint-Max, Houdemont, Villers-lès-Nancy, Malzéville, Maxéville, Fléville-devant-Nancy, Ludres, Vandœuvre-lès-Nancy, Nancy et Saulxures-lès-Nancy.
- 2 **les administrations publiques et les représentants professionnels** : la FFB (Fédération Française du Bâtiment) de Meurthe-et-Moselle, l'OMh (Office Métropolitain de l'habitat) du Grand Nancy et Batigère Nord-Est.
- 3 **les énergéticiens** : Dalkia, EDF, GRDF, Engie et Enedis.
- 4 **les associations** : le CPIE de Nancy-Champenoux, Envirobat Grand Est, l'ONPA (Office Nancéien des Personnes Âgées), ATMO Grand Est, Réciprocité, Synergie-Habitat et les Shifters Nancy.

L'ALEC élabore également des projets avec l'aide de ses partenaires techniques, financiers et institutionnels que sont l'ADEME, la Région Grand Est, le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle et le PETR Val de Lorraine.

L'ALEC est membre du réseau FLAME



L'ALEC fait partie de la fédération FLAME (Fédération des Agences Locales de Maîtrise de l'Énergie et du Climat) qui représente officiellement le réseau français des agences de l'énergie, composé de 40 ALEC et plus de 400 collaborateurs, s'adressant à plus de 17 millions de Français (25 % de la population).

« Des organismes d'animation territoriale appelés *agences locales de l'énergie et du climat* peuvent être créés par les collectivités et leurs groupements.

Leur objet consiste à conduire en commun des activités d'intérêt général favorisant, au niveau local, la mise en œuvre de la transition énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, dans le cadre des objectifs définis au plan national.

Ces agences travaillent en complémentarité avec les autres organismes qui œuvrent pour la transition énergétique. »

Code de l'énergie - Article L211-5-1 - Créé par la loi n°2015-992 du 17 août 2015 - art. 192

MEMBRES DU BUREAU (en date du 07/04/2022)



Présidente :

Laurence WIESER
(Métropole du Grand Nancy)



1^{er} Vice-président :

Bertrand KLING
(Métropole du Grand Nancy)



2^{ème} Vice-présidente :

Véronique DEL FABRO
(Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois)



Trésorier :

Jean-Baptiste ARNOULD
(Enedis)



Secrétaire :

Roger PREVOST
(CPIE Nancy Champenoux)

L'ÉQUIPE

L'équipe de l'ALEC se compose de 9 salariés répartis en 3 pôles :



PÔLE PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS Espace Conseil France Rénov'

- Thibaud DIEHL - Responsable du pôle
- Bérenger BIRCKEL - Conseiller / référent copropriétés
- Guillaume THIRIET - Conseiller / référent professionnels
- Grégoire OGER - Conseiller (en poste jusqu'au 01/10/2021)



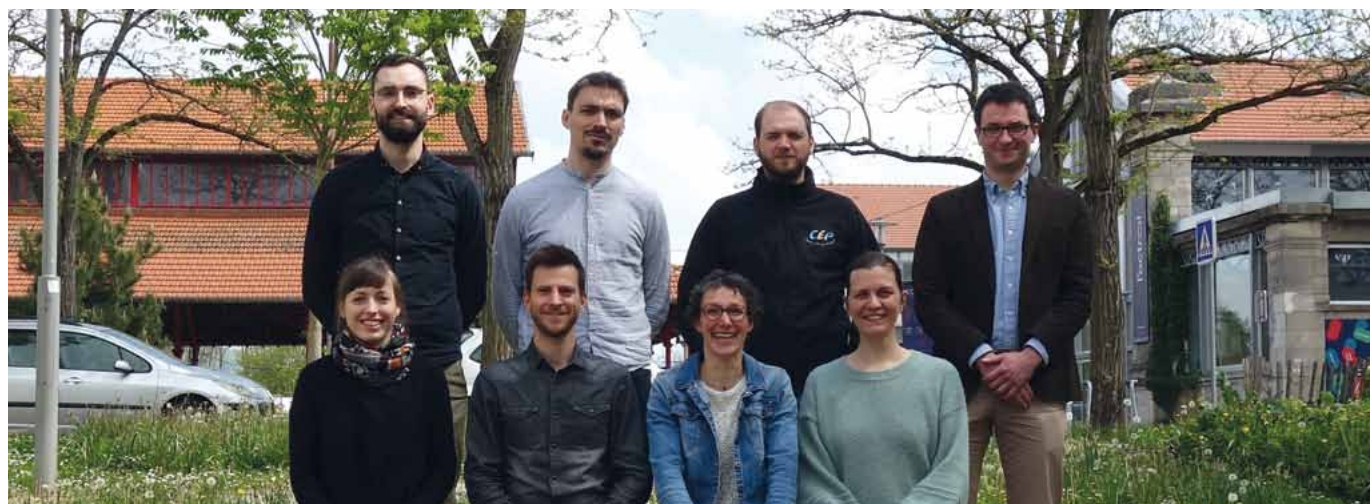
PÔLE COLLECTIVITÉS Conseil en Énergie Partagé

- Pierre ADAM - Responsable du pôle
- Claire SPRLAK - Conseillère



PÔLE DIRECTION ET COMMUNICATION

- Guillaume LAVIER - Directeur
- Hélène RUHLMANN - Assistante de Direction
- Fanny RUHLMANN - Chargée de communication



Grâce aux conseils prodigués par l'ALEC en 2021 :



1793 tonnes

éq. CO₂ évitées dans l'atmosphère
soit l'équivalent de 12,5 millions de km en voiture



8,8 millions

de kWh économisés
soit la consommation d'énergie annuelle de 503 foyers lorrains



17,6 millions€

d'investissements au niveau local

ACCOMPAGNER LES PARTICULIERS



L'Espace Conseil France Rénov' : un accompagnement pour guider gratuitement les particuliers dans leurs travaux de rénovation énergétique.

L'Espace Conseil FAIRE, devenu Espace Conseil France Rénov' (ECF), est le service public informant et accompagnant gratuitement les particuliers dans leur démarche de rénovation énergétique.

Les conseillers proposent des informations personnalisées, objectives, indépendantes et gratuites et un accompagnement technique global permettant au maître d'ouvrage de mener à bien son projet de rénovation énergétique. Ils clarifient le projet pour un passage à l'acte sécurisé.

Informer les particuliers

Les informations délivrées par l'ECF concernent l'ensemble des aspects de maîtrise de l'énergie dans l'habitat :

- la sobriété dans les usages énergétiques ;
- l'efficacité du bâtiment et des systèmes ;
- la production d'énergies renouvelables ;
- le suivi des consommations pour mesurer l'impact des actions mises en place.

Tout au long de leur projet, les particuliers peuvent contacter gratuitement, autant de fois que nécessaire les conseillers.

Accompagner les particuliers

L'ECF accompagne les particuliers dans :

- la définition et clarification des solutions techniques ;
- l'orientation vers des professionnels labellisés RGE ;
- la relecture des devis ;
- la mobilisation des aides financières ;
- l'approche globale de la rénovation.

Sensibiliser les particuliers

L'ECF organise et participe à de nombreuses animations à destination du grand public.

Ces actions de terrain, qui peuvent prendre la forme d'ateliers thématiques, de balades thermographiques ou encore de stands d'information (cf. « les actions concrètes » page 10), visent à faire connaître et promouvoir la rénovation.

Une équipe de 4 conseillers France Rénov'



Thibaud Diehl
Responsable
Espace France Rénov'



Béranger Birckel
Conseiller France Rénov'
Réfèrent copropriétés
cf. p. 10

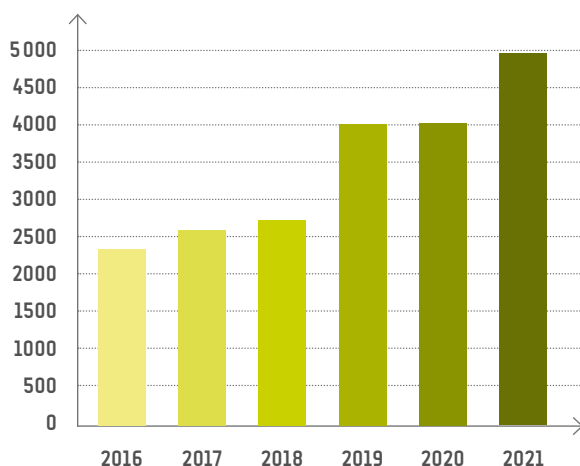


Guillaume Thiriet
Conseiller France Rénov'
Réfèrent professionnels
cf. p. 11



Grégoire Oger
Conseiller France Rénov'
En poste jusqu'au 01/10/21

Évolution du nombre de demandes



4 982
CONSEILS
délivrés

+ 217 %
en 5 ans

1 380

CONSEILS
APPROFONDIS



97

VISITES-CONSEILS



24

ANIMATIONS

8 STANDS D'INFO
8 EMISSIONS DE RADIO
5 ATELIERS ET CONFÉRENCES



3 lieux de permanences

Maison de l'Habitat et du Développement Durable
Métropole du Grand Nancy



84 permanences
auprès de 156 personnes

Siège de la Communauté
de Communes des Pays
du Sel et du Vermois



4 permanences
auprès de 9 personnes

Espace France Services
Communauté de Communes
Seille et Grand Couronné



6 permanences
auprès de 13 personnes

Le parcours de la rénovation



Quel est l'impact de notre service ?

1 particulier qui passe à l'acte grâce à l'ECF économise en moyenne 5500 kWh, évite 1200 kg de gaz à effet de serre et génère 11000€ sur le territoire.

TOP3 des conseils délivrés :

1. Aides financières
2. Isolation thermique
3. Chauffage / eau chaude

Les travaux réalisés



1810

**LOGEMENTS
INDIVIDUELS**



rénovés ou en cours de rénovation



217

projets de
**RÉNOVATION
GLOBALE**

+



200

projets avec un
**BOUQUET DE
3 TRAVAUX**

+



326

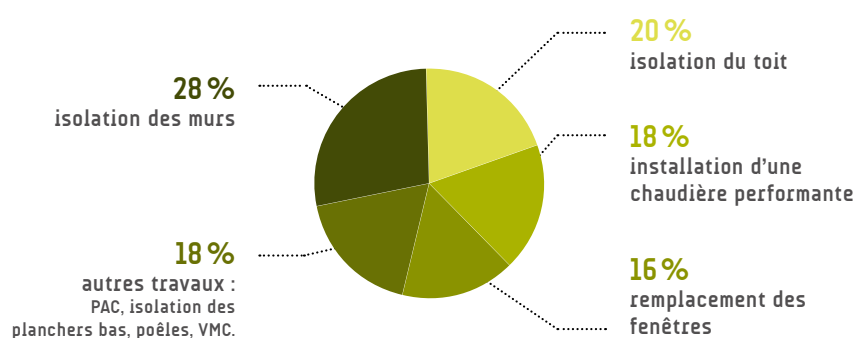
projets avec un
**BOUQUET DE
2 TRAVAUX**

+



1067

projets en
**MONO LOT
DE TRAVAUX**



« Grâce à vos services, j'y vois beaucoup plus clair dans mon projet et je sais maintenant quoi faire. Merci pour votre aide. Je reviendrai vers vous lorsque j'aurai des devis pour avancer dans la concrétisation des travaux et la mobilisation des aides. »

Philippe M.

BALADES THERMO

> COMMENT REGARDER SON HABITAT AUTREMENT ?

*À l'initiative de la collectivité,
l'ALEC propose cette animation
gratuite et ouverte à tous.*

Le principe est simple :

- Caméra thermique au poing, le conseiller de l'ALEC fait découvrir les rues d'un quartier sous l'angle des pertes d'énergie visibles à l'aide d'une caméra thermique qui capte les rayons infra-rouges dégagés par les logements.
- Grâce à l'analyse des images par le conseiller, les habitants prennent conscience des points forts et des points faibles de leur logement et reçoivent en direct des conseils ou astuces pour corriger ceux-ci.



LES ANIMATIONS PHARES DE L'ALEC (DE NOV. À MARS)

L'ATELIER DES OUTILS

> MESURER ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE SON HABITAT.

*L'ALEC propose des prêts gratuits
d'outils professionnels afin de réaliser
des mesures dans son habitat.*

Détecteur de monoxyde de carbone / enregistreur de qualité de l'air intérieur / kit de visualisation des consommations électriques / mesureur de champs électro-magnétiques / wattmètre / humidimètre / thermomètre de surface / caméra thermique



4

ateliers
dont 1
décentralisé



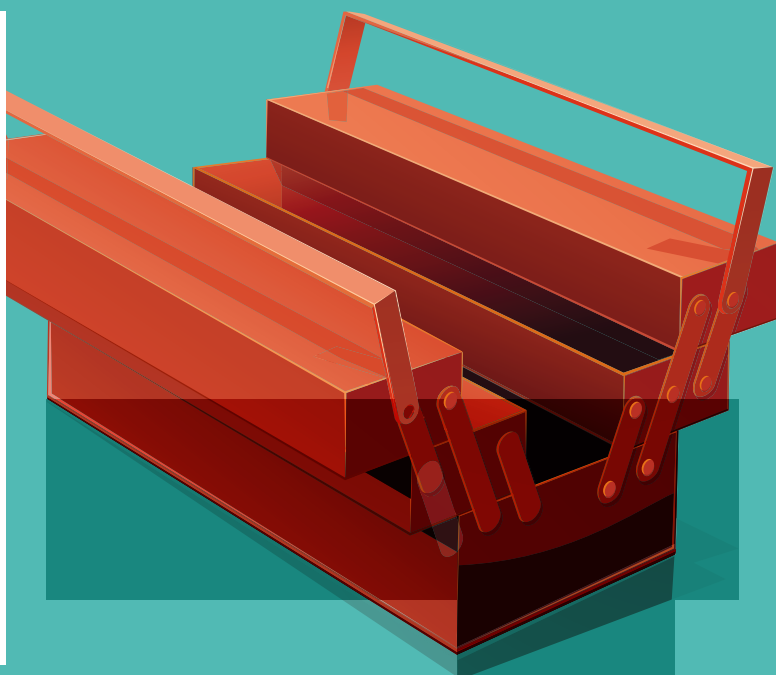
31

participants



50

outils
prêtés



Les faits marquants en 2021

L'Espace Conseil France Rénov' au plus proche des habitants



L'Espace Conseil France Rénov' (ECF) délivre des conseils lors de rendez-vous individuels. Ces RDV permettent un accompagnement personnalisé et concret relatif à une réflexion sur des travaux ou une mobilisation d'aides financières.

Ces RDV sont autant d'occasions pour le particulier d'échanger et d'être accompagné sur des plans de logement, des devis d'entreprises ou encore sur des dossiers liés à des dispositifs d'aides financières.

Afin d'être au plus près des habitants du territoire, l'ECF a, malgré la crise sanitaire, proposé des RDV décentralisés lors de permanences dans les locaux des partenaires institutionnels que sont : la Métropole du Grand Nancy à la Maison de l'Habitat et du Développement Durable ; la Communauté de Communes Seille et Grand Couronné et la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois.



Nouveauté 2021 : des conseils personnalisés à domicile

Le Service d'Accompagnement de la Rénovation Énergétique (SARE) est le nouveau dispositif de financement de l'Espace Conseil France Rénov'. Il a introduit une notion d'actes (niveaux de conseil et d'accompagnement) et d'objectifs, que les conseillers doivent délivrer et atteindre.

Les pratiques et méthodes de travail des conseillers ont donc évolué, améliorant le service délivré aux habitants afin de favoriser leur passage à l'acte en toute sécurité.

Ainsi, à l'issue d'un conseil personnalisé, le particulier reçoit un compte rendu technico-économique sur son projet. Près de 1300 comptes rendus ont été délivrés en 2021.

Les particuliers aux projets plus globaux peuvent bénéficier d'une visite-conseil à domicile et reçoivent une évaluation énergétique chiffrant les consommations, les déperditions de l'existant ainsi qu'une estimation des gains après travaux envisagés et conseillés. Un scénario de travaux permettant d'atteindre 35 % d'économie d'énergie est systématiquement proposé. En 2021, plus de 90 visites-conseils ont été réalisées.

Le retour des conseillers sur le terrain

Après une longue période d'absence d'animations liée au COVID, les manifestations et événements proposés par les territoires partenaires ont pu reprendre à partir de l'été.



Plusieurs stands ont été tenus et animés par les conseillers de l'Espace Conseil France Rénov' sur différentes manifestations : Jardins de Vi(II)es au Parc de Montaigu (Jarville-la-Malgrange / Laneuveville-devant-Nancy), Fête de la Nature au Parc de Graffigny à Villers les Nancy,

Saveurs Nature au Parc du Charmois à Vandœuvre-lès-Nancy et la Semaine Verte à Dombasle-sur-Meurthe.

Ces manifestations ont permis d'apporter une visibilité grand public à l'Espace Conseil France Rénov' ainsi que des informations et conseils précis et personnalisés à plusieurs centaines d'habitants.

L'Espace Conseil France Rénov' engagé pour le climat

Fin octobre, lors de la 10^{ème} édition de la Fête de l'Énergie et du Climat et en lien avec la COP 26, l'ALEC, en partenariat avec la Ville de Nancy, a organisé à l'Hôtel de Ville une animation appelée « Fresque du Climat ». Animée par l'association des bénévoles des Shifters de Nancy (membre du Shift Project), cet événement avait pour but de sensibiliser les citoyens nancéiens aux causes et aux conséquences du réchauffement climatique.

30 participants ont réalisé 4 fresques du climat différentes, représentant chacune



leur vision du réchauffement climatique. Ils ont ensuite pu prendre le temps de la réflexion et proposer des actions concrètes voire des engagements afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre.

ACCOMPAGNER LES COPROPRIÉTÉS

50 000, c'est le nombre de logements en copropriété présents sur le territoire de l'ALEC. Pour cette raison, l'ALEC propose depuis 2012 un service d'accompagnement spécifique aux copropriétaires.

Dizaines voire centaines de décisionnaires, prise de décisions en Assemblée Générale, intérêts divergents entre propriétaires, réglementation spécifique, contraintes techniques particulières... Telles sont les différences majeures entre l'accompagnement d'un logement individuel et d'une copropriété. Pourtant, le parc de logements collectifs étant vieillissant (près de 2/3 des immeubles construits avant la première réglementation thermique de 1974) et souvent peu rénové d'un point de vue énergétique, il représente un véritable gisement d'économies d'énergie potentiel et donc de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Informier et outiller les acteurs de la copropriété

Forte de 10 ans d'expérience, l'expertise de l'ALEC en matière de conseil aux copropriétés nous permet ainsi de renseigner et d'accompagner

les copropriétés grâce à :

- des conseils sur la maîtrise de l'énergie et sur les énergies renouvelables : bonnes pratiques d'éco-consommation, travaux d'isolation, de chauffage et de rénovation globale ;
- des conseils sur les obligations réglementaires relatives à l'énergie ;
- un accompagnement pour la réalisation d'un audit énergétique et le vote en Assemblée Générale d'un Plan Pluriannuel d'Investissements ;
- un accompagnement pour l'analyse et l'optimisation des contrats d'énergie de la copropriété (approvisionnement, exploitation...) ;
- des informations sur les équipements et matériaux accessibles sur le marché ;
- des informations sur les aides financières existantes : MaPrimeRénov', Certificats d'Economie d'Energie, Climaxion, éco prêts à taux zéro, aides financières des collectivités... ;
- un relais, si nécessaire, vers l'ensemble des organismes, bureaux d'études ou entreprises susceptibles d'intervenir dans le domaine technique concerné par la demande.



100 CONSEILS
DÉLIVRÉS

66

Conseils
simplifiés

+

34

Conseils
approfondis



5
CHARTES
d'accompagnement
SIGNÉES

« Avoir bénéficié d'un dispositif d'accompagnement personnalisé a été d'une grande aide. Nous n'aurions pas pu non plus nous passer de maîtrise d'œuvre. Nous sommes très satisfaits du confort en hiver comme en été! »

Copropriétaires
Villers-Lès-Nancy

Travaux réalisés



66 COPROPRIÉTÉS
rénovées ou en cours de rénovation



6

projets de
RÉNOVATION
GLOBALE

+



8

projets avec un
BOUQUET DE
3 TRAVAUX

+



9

projets avec un
BOUQUET DE
2 TRAVAUX

+



24

projets en
MONO LOT
DE TRAVAUX

+ 19 copropriétés en cours de réflexion

Zoom sur une copropriété

Une copropriété iconique de Malzéville de 102 logements a voté une rénovation globale.



Avant



Après (état projeté)

ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS

L'Espace Conseil France Rénov' s'investit activement pour mobiliser les professionnels autour des enjeux de la rénovation énergétique.

Les professionnels du bâtiment et de l'immobilier sont de plus en plus sollicités pour répondre aux demandes des particuliers souhaitant réaliser des travaux et mobiliser les dispositifs d'aides en vigueur.

À travers son expertise, l'ALEC travaille en interaction avec les professionnels locaux pour favoriser leur montée en compétence et ainsi mieux conseiller leurs clients.

Informier, outiller et accompagner les professionnels du bâtiment

Les conseillers France Rénov' proposent aux entreprises :

- des conseils approfondis sur l'application des taux de TVA applicables sur les travaux ;

- des informations sur les subventions et aides mobilisables pour leurs clients ;
- des conseils et outils pour rédiger son devis du premier coup pour mobiliser les aides ;
- de l'information dans le cadre d'événements thématiques ou de matinées d'informations ;
- des conseils personnalisés pour obtenir des certifications et se former à la rénovation performante.

Mobiliser et sensibiliser les acteurs de l'immobilier

Dans le cadre du programme ACTIMMO, l'ALEC a développé une méthodologie pour mobiliser et former les professionnels de la transaction immobilière (agents immobiliers, conseillers bancaires et notaires) afin de mieux prendre en compte la rénovation énergétique à l'occasion des transactions immobilières.

Ces actions s'adressent également aux agences immobilières et/ou syndicats en charge de la gestion immobilière d'immeubles ou de logements d'habitation.



Conseils délivrés



227

CONSEILS
délivrés



57 %

Professionnels du bâtiment
(RGE, architectes, bureaux
d'études)



16

ANIMATIONS
organisées



315

PROFESSIONNELS
du bâtiment sensibilisés

Sujets



Les aides financières



La réglementation

- Visio-conférences sur les aides financières (architectes et CAPEB) ;
- Formations sur les aides financières (élus, pros RGE, réseau des conseillers France Rénov' en Grand Est) ;
- Participation aux commissions Qualibat 54 en tant que rapporteur.

PETITS DÉJ' PROS



> UNE DÉMARCHE QUALITÉ DESTINÉE AUX PROFESSIONNELLS DE LA RÉNOVATION POUR TOUT COMPRENDRE SUR LES PARCOURS D'AIDES ET D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE.



L'ALEC anime des « petits déj' » pour les professionnels

L'ALEC organise chaque année des « petits déj' pros » à destination des artisans, maîtres d'œuvres et professionnels de l'immobilier pour aborder des thématiques d'actualité autour de la rénovation énergétique :

- présentation des évolutions de la réglementation et des différents dispositifs

d'aides financières (MaPrimeRénov', primes énergies, CEE...);

- partage de connaissance sur les politiques publiques et obligations réglementaires en matière de rénovation énergétique ;
- structuration d'offres globales pour la rénovation énergétique ;
- mise à disposition d'outils techniques et financiers pour les artisans.



2

Animations



42

Professionnels de l'immobilier sensibilisés



Les faits marquants en 2021

PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT

L'Espace Conseil France Rénov' participe à la montée en compétence des professionnels



• Les devis types

Afin de faciliter la rédaction de devis par les entreprises RGE, l'ALEC Nancy Grands Territoires tient à jour et met à disposition des professionnels des « devis types » présentant les mentions techniques, réglementaires et fiscales (TVA) obligatoires à faire apparaître. Les devis ainsi conformes répondent du premier coup aux exigences

des nouveaux dispositifs d'aides financières et facilitent la validation des dossiers de demande d'aides.

• Les formations

Face aux évolutions financières et réglementaires régulières qui impactent le secteur de la rénovation énergétique, l'ALEC Nancy Grands Territoires a animé des formations à destination des entreprises du bâtiment certifiées RGE. En partenariat avec des organismes de formations comme Afolor à l'échelle du Grand Est et La Solive à l'échelle nationale, les sessions de formations organisées sur une journée permettent de comprendre et de maîtriser les dispositifs d'aides financières. En 2021, quatre formations ont eu lieu, touchant ainsi une cinquantaine d'entreprises.

Commissions Qualibat : l'Espace Conseil France Rénov' est impliqué dans la qualification RGE

Après plusieurs années de participation aux Commissions Départementales, Quali-



bat a demandé à l'Espace Conseil France Rénov' de devenir « Rapporteur ». Cette fonction permet donc au conseiller de s'impliquer davantage dans la démarche de certifications RGE. En effet, il doit examiner des dossiers d'isolation thermique et donner son avis d'expert aux membres de la Commission, permettant ainsi l'attribution de la qualification RGE de l'entreprise. L'examen des dossiers est également l'occasion pour le rapporteur de délivrer des clés permettant la montée en compétence des entreprises sur les respects des règles de l'art (DTU, CPT) de la réglementation et de la fiscalité.

PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER ET DE LA TRANSACTION IMMOBILIÈRE

Clôture du dispositif ACTIMMO : les chiffres clés de la mobilisation des acteurs de la transaction immobilière



Formation effectuée au sein de l'agence ORPI III Maisons le 30/03/21.

Dans le cadre du programme ACTIMMO de mobilisation des acteurs de la transaction immobilière, déployé sur 2020-2021, les conseillers de l'ALEC ont :

- rencontré près de 200 agences immobilières, bancaires et de courtage ;
- mené 40 rendez-vous approfondis, généralement avec les directions d'agences ;
- formé les collaborateurs de plus de 45 agences aux enjeux de la rénovation énergétique, au service d'accompagne-

ment gratuit de l'Espace Conseil France Rénov' et aux dispositifs d'aides financières existants ;

- réalisé 6 simulations de travaux sur des biens mis en vente par les agences immobilières ;
- signé 4 chartes de partenariat, à travers lesquelles les agences s'engagent notamment à orienter leurs clients vers l'ECF de leur territoire et à valoriser des biens à rénover grâce à l'argument de la rénovation énergétique performante.

Malgré la fin du dispositif ACTIMMO, la mobilisation des acteurs de la transaction immobilière continue de porter ses fruits et les engagements auprès de nos partenaires vont se poursuivre sur 2022.

Rénovation énergétique performante : les banques s'engagent !

À l'occasion de sa journée portes ouvertes en faveur de la transition écologique, le Crédit Mutuel Enseignant a signé au côté de l'ALEC la première charte banque ACTIMMO ! L'ALEC s'engage à informer les conseillers bancaires sur les sujets liés à la rénovation énergétique et à renseigner leurs clients sur les questions techniques et

les aides financières. La banque informe quant à elle de l'existence de notre espace conseil et propose des solutions de financement permettant de faciliter la rénovation énergétique performante.

Un partenariat local qui fait sens, pour relever ensemble le défi de la performance énergétique des logements.



Signature d'une charte avec le Crédit Mutuel Enseignants de Nancy le 03/12/21.

- sensibilisation et formation des usagers des bâtiments ;
- communication autour des réalisations exemplaires.

Collectivités
équivalent de
0 000
nts

The map displays the Grand Nancy region, which is divided into numerous small administrative units. The region is colored in a light blue/teal shade. Labels on the map include: "MOSELLE" at the top right, "SEILLE & GRAND COURONNÉ" in the upper central part, "Bassin de Pompey" to the west of the center, "GRAND NANCY" in the central-western part, "Pays du Sânon" to the east, "PAYS DU SEL ET DU VERMOIS" in the southern part, "Moselle-et-Madon" to the southwest, "Val de Meurthe" to the south, "Pays du Saintois" at the bottom, and "Bayonnais" at the bottom right. A compass rose is located in the bottom left corner, and an arrow points towards "Toul" on the far left.

Pierre Adam
Responsable
Pôle Collectivités



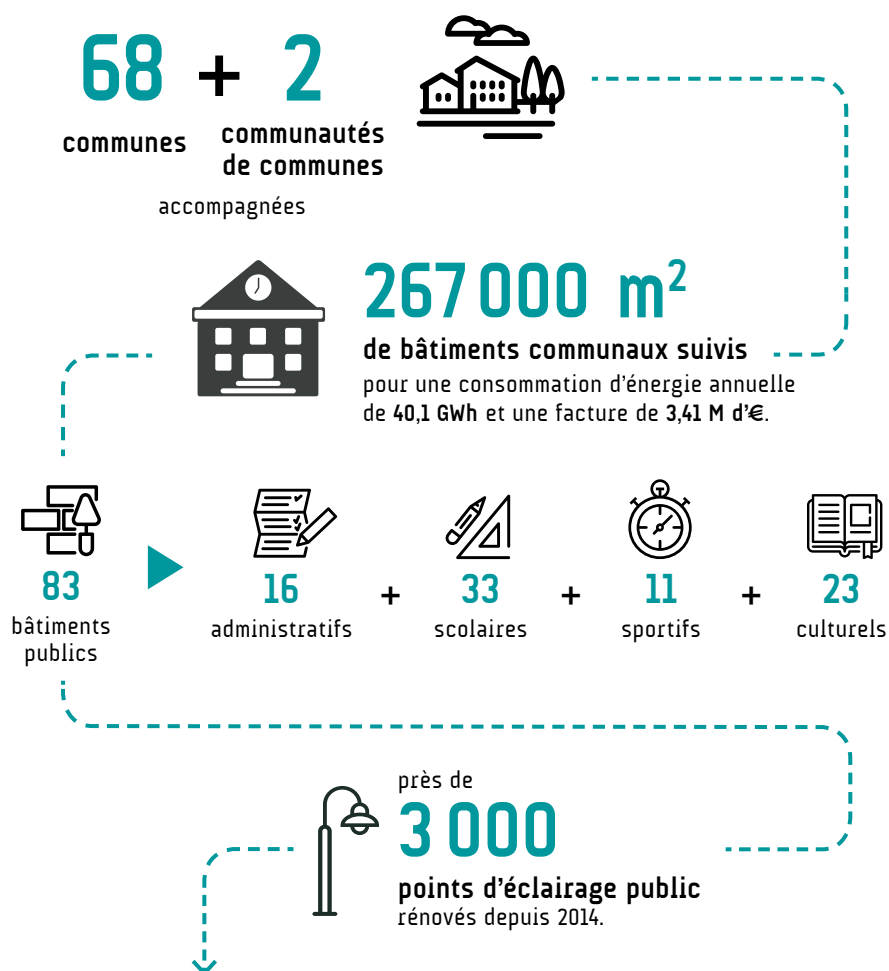
Claire Sprlak
Conseillère
Pôle Collectivités

 Communes adhérentes au dispositif CEP

 Communes éligibles au dispositif CEP

 Communes non éligibles au dispositif CEP

Chiffres clés

Économie
annuelle

=

4,2 GWh
soit

520 000 €

327 000 €
économisés sans
investir depuis 2011.147 000 €
d'aides et de subventions
aux travaux d'économie
d'énergie en 2021.

Top 5 des actions mises en œuvre

Optimisation
des périodes
de réduit de
chauffageQualité de l'air
intérieur
(QAI)Rénovation
d'éclairage
public
(technologies
et équipements
plus
performants)Installation
de chaudières
performantesRénovation
globale
(thermique +
chauffage)

« Le poste de l'éclairage public impacte fortement le budget énergie des petites communes de notre territoire et plusieurs d'entre elles allaient être concernées par des travaux de mise aux normes. Les conseillers de l'ALEC nous ont permis d'être sensibilisés aux meilleures technologies et pratiques existantes permettant de réduire très fortement nos dépenses énergétiques.

Nous avons ainsi, à l'échelle de la communauté de communes, transformé une contrainte réglementaire en opportunité de faire 60 à 70 % d'économies d'énergie sur les factures d'électricité des communes tout en améliorant le service rendu aux habitants. »

Véronique DEL FABRO
Maire d'Hudiviller
387 habitants

Les faits marquants en 2021

L'ALEC adapte son activité - webinaire d'information :

Les conseillers énergie ont animé un webinaire sur le thème du décret éco énergie tertiaire, à destination des collectivités.



Ce décret, qui concerne les bâtiments ou ensemble de bâtiments de plus de 1000 m², impose une réduction de la consommation d'énergie d'au moins 40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050 par rapport aux consommations de référence.

Ce webinaire a réuni une douzaine de participants (élus et services techniques).

De nouveaux moyens pour encourager la rénovation énergétique et outiller les communes



L'ALEC est lauréate du programme ACTEE 2 de la FNCCR. Cet appel à manifestation d'intérêt (AMI) permet d'apporter un financement dédié aux coûts organisationnels liés aux actions d'efficacité énergétique des bâtiments des collectivités, pour les acteurs publics proposant une mutualisation des projets de territoire permettant de massifier les actions de réduction des consommations énergétiques des collectivités.

L'ALEC peut dans ce cadre abonder de 1000 € les audits énergétiques des bâtiments communaux respectant le cahier des charges de l'audit énergétique de l'ADEME.

Ce programme a également permis à l'ALEC d'investir dans du nouveau matériel de mesure. Plus de 70 capteurs Class'Air permettant de mesurer la température, l'humidité, le CO₂ et la pression ont été achetés en fin d'année 2021.

Audit énergétique



Afin d'anticiper l'entrée en application du décret éco énergie tertiaire, plusieurs communes ont souhaité auditer leur patrimoine bâti par un bureau d'étude afin d'avoir une vision précise des travaux à entreprendre pour répondre à cette nouvelle réglementation.

Les communes de Seichamps, Fléville-devant-Nancy et Malzéville y ont notamment travaillé en 2021 et l'ALEC les a accompagnées à adapter le cahier des charges type de l'audit énergétique réalisé par l'ADEME. Ces audits sont des études permettant aux communes de construire le programme de travaux optimisés pour répondre aux objectifs fixés.

Ils peuvent être aidés financièrement dans le cadre du dispositif Climaxion ou par l'ALEC dans le cadre du programme ACTEE SEQUOIA.

La ville de Fléville-devant-Nancy rénove sa crèche multi-accueil « Les Flé'filous »



Les conseillers énergie du pôle Collectivités de l'ALEC ont accompagné la commune dans ce projet de rénovation globale et performante. Ils l'ont encouragée à faire les meilleurs choix de travaux pour inclure la performance énergétique et l'ont aidée au montage des dossiers d'aides financières.

La commune a investi pour réduire les consommations énergétiques du bâtiment et favoriser son confort thermique en toutes saisons.

Par ce projet ambitieux, la commune a été éligible à plusieurs dispositifs d'aides financières dont celui de la Région Grand Est Climaxion, qui a permis d'atteindre un financement public de plus de 70 % du montant total du projet.

L'ensemble de ces travaux permettra de réduire d'environ 70 % (estimation) les consommations actuelles du site.

Éclairage public solaire :

La commune de Réméréville a installé dans sa zone artisanale de nouveaux luminaires d'éclairage public 100 % autonomes, utilisant l'énergie solaire comme unique source d'énergie. Cet investissement n'impacte donc pas le budget énergie communal.



Ce projet s'inscrit dans une action globale de réduction de l'impact environnemental de l'éclairage public de Réméréville et d'optimisation des coûts énergétiques.

En effet en 2019, la commune a réduit de plus de 55 % et 3500 €/an les consommations d'énergie et les factures énergétiques dédiées à l'éclairage public en rénovant 110 points d'éclairage public dans le cadre du groupement de commandes initié par la Communauté de Communes Seille et Grand Couronné appuyé par les Conseillers en Énergie Partagé de l'ALEC et en lien avec le SDE 54.

Cette mutualisation a permis de réduire très fortement les consommations et les factures énergétiques de l'éclairage public des communes en optimisant les coûts d'achat tout en améliorant le service rendu aux habitants.

ÉCOLES À ÉNERGIE POSITIVE

> UN PROJET D'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE.



L'ALEC intervient dans les classes de CM2 durant la période hivernale.

Le défi a pour but d'inciter les établissements scolaires à mener des projets visant à réduire leurs consommations énergétiques.

Le déroulement multipartenarial du projet s'appuie sur trois types d'actions :

1. l'évolution de la consommation d'énergie de l'école ;
2. les actions concrètes menées par la classe pour réduire la consommation d'énergie de l'école ;
3. les actions ou supports de sensibilisation créés par la classe pour expliquer le projet à l'ensemble de l'école.



9

écoles
participantes
dans 6 communes



27

interventions
de formation



270

élèves
sensibilisés



SÉANCE D'ANIMATION
SUR L'ÉNERGIE

UN AIR SAIN DANS LES ÉCOLES



L'ALEC accompagne les communes à instrumenter et suivre la qualité de l'air intérieur de leurs écoles.

L'ALEC met à disposition des communes adhérentes des capteurs connectés pouvant être consultés en permanence via une plateforme de monitoring. Le suivi des données de température, humidité et CO₂ permet aux équipes techniques d'avoir une information précise sur la qualité de l'air mais également observer les variations de température qui mettent en avant la régulation du chauffage du bâtiment.



DISTRIBUTION DES CAPTEURS
DANS UNE ÉCOLE DE HEILLECOURT



18

communes
accompagnées



71

écoles
instrumentées



2

sensibilisations
aux enseignants

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Responsabilité sociale de l'Agence

> Les salariés de l'ALEC :



3

FEMMES



6

HOMMES

Une moyenne d'âge de **35** ans

Une ancienneté moyenne de **7** ans

et **2** stagiaires accueillis au sein de l'équipe

> Les conditions de travail :

Avec l'aide de la médecine du travail, les postes de travail ont été adaptés (orientation des bureaux favorisant l'éclairage naturel et confortable, écrans déportés, sièges et souris ergonomiques).

> Insertion sociale :

L'ALEC accueille du personnel en insertion sociale et professionnelle via l'**association Ecoval** pour l'entretien de ses locaux. Elle soutient également l'**association Les Ecollecteurs**, dont les jeunes de 16 à 25 ans viennent collecter les papiers à recycler en vélo.

Impact environnemental

> Pour son fonctionnement interne et externe, l'ALEC fait des choix en accord avec ses valeurs de développement durable.



La papeterie et les produits d'entretien sont **exclusivement écologiques** et l'épicerie (comprenant le café et le thé) est directement achetée auprès des commerces locaux.

L'ALEC a souscrit un contrat d'**électricité 100 % renouvelable**.

Les déchets organiques de l'ALEC sont collectés et déposés chaque semaine dans le composteur partagé de la MJC Bazin, soit près de **150 kg valorisés par an**.



> Mobilité active et électrique :

L'ALEC a mis en place le **Forfait Mobilité Durable (FMD)** pour les trajets domicile travail.

En 2021, **5 556 km** ont été parcourus.



8 salariés utilisent leur vélo ou trottinette pour se rendre au travail.



Le parc automobile de l'ALEC se compose d'une voiture électrique.

Les déplacements professionnels se font principalement à vélo ou avec le véhicule électrique de l'ALEC. Pour les déplacements plus lointains, le train est systématiquement privilégié.

> Sobriété numérique :

Le matériel informatique privilégié est performant et évolutif et son entretien et son reconditionnement permettent de garantir une utilisation jusqu'à 10 ans sans perte de performance.

Rappel : La fabrication d'un ordinateur de 2kg nécessite 588 kg de matières premières et 114 kg de CO₂ sur les 156 kg émis sur son cycle de vie. Passer de 2 à 4 ans d'usage améliore son bilan environnemental de 50 %.

Nous optimisons la taille des fichiers que nous transmettons : les fichiers compressés, images et PDF basse définition... et utilisons les sites de dépôt temporaire plutôt que l'envoi en pièce jointe pour les fichiers les plus volumineux.

Nos boîtes mail disposent d'un volume restreint encourageant les salariés à les nettoyer régulièrement, les destinataires de mail sont ciblés et nos listes de diffusion régulièrement nettoyées.



> Sobriété énergétique :



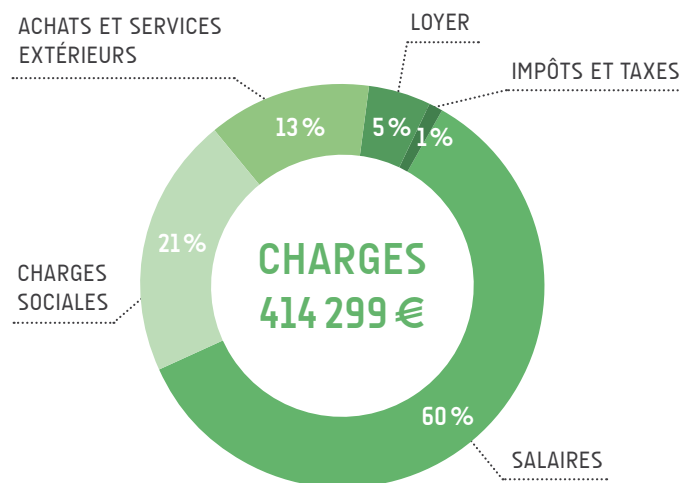
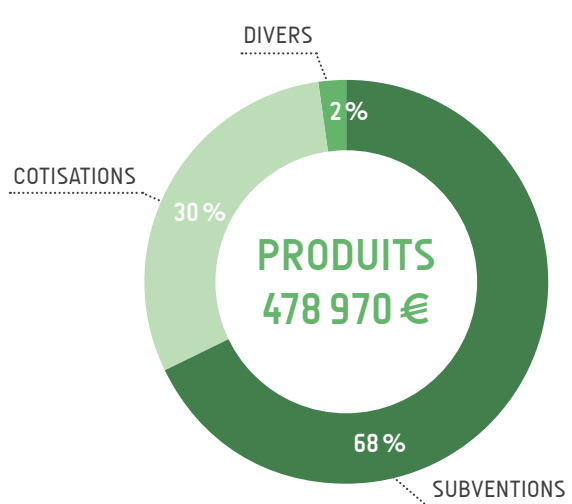
Le matériel informatique est **systématiquement mis en veille** sur le temps de midi.

Un **réduit de chauffage** est effectué en période d'inoccupation des locaux et un **zonage** du chauffage a été mis en place.

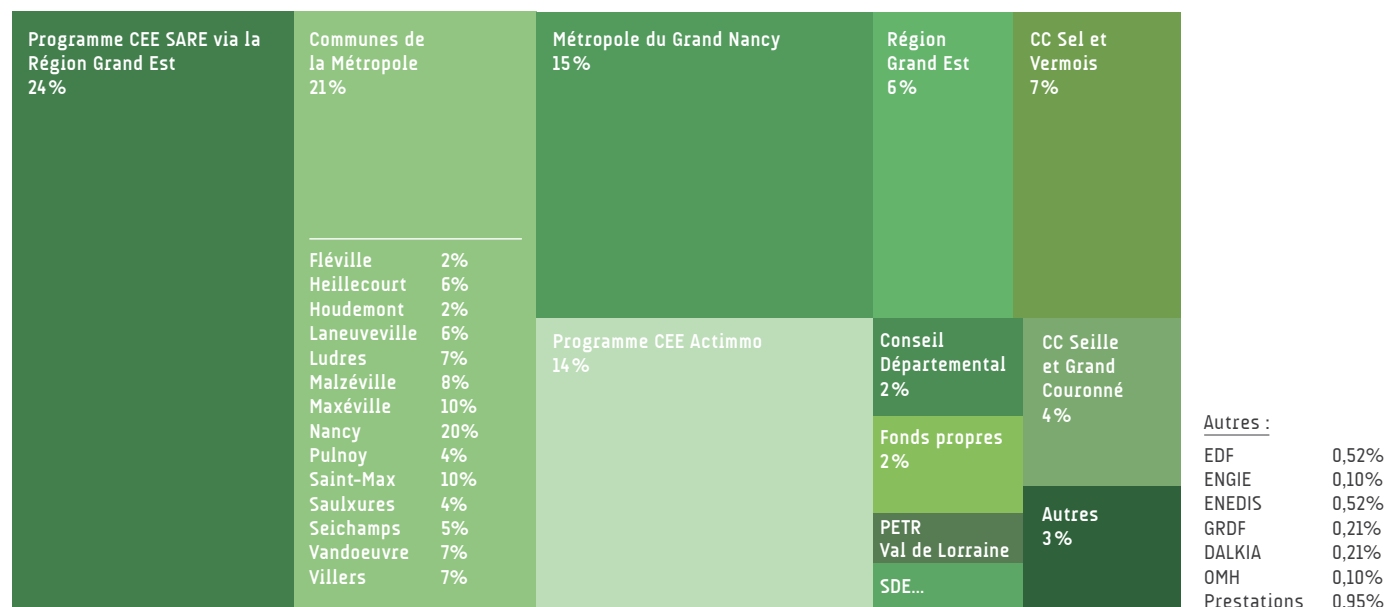
Afin de lutter contre les canicules, l'ALEC s'est dotée de ventilateurs et pratique une **ventilation naturelle traversante en matinée** afin de rafraîchir les locaux sans avoir recours à la climatisation.

RAPPORT FINANCIER

PRODUITS ET CHARGES



FINANCEMENTS



RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS





AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT
Nancy Grands Territoires

10 Promenade Émilie du Châtelet - 54 000 NANCY
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Tél. : 03.83.37.25.87 - info@alec-nancy.fr

www.alec-nancy.fr



Tram 1 : S^t Georges - Bus 19 et 7 : S^t Georges | Bazin

